

M. WRIGHT: S'il est vrai que l'on y importe annuellement pour 500 millions de produits tropicaux et semi-tropicaux, dont la récolte n'y est pas abondante, on ne laisse pas d'exporter pour plus d'un billion de dollars de produits agricoles de la qualité et de la nature de ceux qui se cultivent au Canada.

Pour ce qui est des pommes de terre, il peut n'être pas hors de propos de signaler à l'attention de la Chambre certains chiffres que j'ai trouvés dans les états du commerce et de la navigation pour l'année 1913. Parmi d'autres produits que nous avons exportés, il y a les pommes de terre, et nous en avons vendu à ces 90 millions de consommateurs américains l'énorme total de 152,557 boisseaux.

M. CARVELL: En quelle année?

M. WRIGHT: En 1913.

M. A. K. MACLEAN: En trois mois l'année dernière le Nouveau-Brunswick en a vendu 50,000 boisseaux.

M. WRIGHT: Les chiffres que je donne sont ceux des rapports officiels du commerce et de la navigation.

M. A. K. MACLEAN: Quelqu'un a dit hier soir que, pendant les mois d'octobre, novembre et décembre de l'année dernière, la province du Nouveau-Brunswick avait exporté aux Etats-Unis 50,000 boisseaux de pommes de terre.

M. WRIGHT: Peu importe ce que dit l'honorable député à l'encontre des propres chiffres des rapports officiels du commerce et de la navigation. Ces chiffres, l'honorable député les trouvera à la page 457.

M. CARVELL: Je ne doute point de la bonne foi de l'honorable député; mais il nous cite les rapports de l'exercice expiré le 31 mars 1913, et le droit n'a été aboli que le 3 octobre de cette année-là. C'est après cette dernière date qu'ont été expédiées les pommes de terre dont parle mon honorable ami d'Halifax (M. Maclean).

M. WRIGHT: Nous pourrions, le 1er avril 1915, donner les chiffres officiels relativement à cela.

M. CARVELL: J'ai ici un relevé dont je ferai part à mon honorable ami, s'il le désire.

M. WRIGHT: Comme je le disais tantôt, notre exportation de pommes de terre aux Etats-Unis en 1913 a été en tout de 152,557 boisseaux. A Cuba, qui n'est qu'un point sur la carte, nous en avons vendu 567,105 boisseaux, soit près de quatre fois

[M. Wright.]

plus que la quantité que nous en avons vendue aux Etats-Unis tout entiers durant l'année. Aux Bermudes, nous en avons vendu 50,862 boisseaux; à la Guyane anglaise, 58,145 boisseaux et aux Antilles anglaises, 49,907 boisseaux.

M. A. K. MACLEAN: L'honorable député admet-il que la situation est tout autre maintenant et que le point de départ de son argumentation est fautif?

M. WRIGHT: Je discute au point de vue des conditions qui ont existé nombre d'années, pendant lesquelles l'honorable député représentait ce marché comme étant le débouché par excellence des produits canadiens. Les conditions en 1913 n'étaient pas différentes de ce qu'elles étaient les années précédentes.

En 1913, nous avons acheté des Etats-Unis,—et nos adversaires devront reconnaître que l'abaissement du tarif américain ne saurait influencer la quantité des marchandises qui nous sont expédiées de ce pays,—pour \$441,142,593 de marchandises, et nous avons réussi à leur vendre pour \$167,110,382. Ceux qui nous demandent de déclarer admissibles en franchise les marchandises qui nous viennent des Etats-Unis devraient envisager la proposition dans son ensemble, et ne pas perdre de vue que nous achetons des Etats-Unis trois fois plus de marchandises que nous ne leur en vendons. Avant de songer à grossir la liste des articles admissibles en franchise au Canada, nous ne devrions pas perdre de vue que nous admettons en exemption de droits des marchandises à provenance des Etats-Unis pour une somme égale la valeur totale des marchandises que nous leur vendons, tant en franchise qu'imposables. Certes, on ne devrait pas nous demander de grossir la liste des articles admissibles en franchise. Si les Américains ont réellement besoin des marchandises que le Canada a à vendre, ils savent comment s'y prendre pour les obtenir: tout ce qu'ils ont à faire, c'est de supprimer les droits. Il est remarquable que toutes les fois que nous commençons à vendre quelque article en quantité un peu considérable aux Etats-Unis, il survient quelque chose. Nos pommes de terre sont soudain infectées de la gale ou du chancre. Nous leur avons vendu nombre de bestiaux l'automne dernier, et les Américains ont découvert qu'il existait un grave danger d'infection. Le congrès est saisi actuellement d'un projet qui sans doute va devenir loi, interdisant toute importation nouvelle aux Etats-Unis de bestiaux n'ayant pas subi au préalable l'épreuve de